

LETTRE D'INFORMATION

Janvier 2024 - n° 2

RP GLOBAL

RENEWABLE POWER



PARC AGRIVOLTAÏQUE
de Bourel

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DANS VOTRE COMMUNE

La concertation publique - un temps fort pour dialoguer

RP Global France vous invite à une réunion publique d'information pour un projet d'importance pour vous : le développement du projet du « Parc agrivoltaïque de Bourel » sur la commune de Montastruc.

Consciente de la nécessité de permettre à chacun, habitant et acteur local, d'être pleinement informé du projet et d'exprimer son point de vue, notre équipe vient à votre rencontre pour échanger sur ce projet.

QUAND ?

JANVIER
2024

MERCREDI

31

Rendez-vous à **18h**
pour **2h** de réunion



Salle des fêtes
Rue du Bourg
47380 Montastruc

AU PROGRAMME :



Point d'étape sur les développements et avancées du projet



Partage des avantages et retombées que le projet pourrait avoir sur votre commune



Réponses à toutes vos interrogations

COMMENT PARTICIPER ?

L'accès à la réunion publique d'information est libre et gratuit. Cela dit, pour des questions d'organisation, vous pouvez vous inscrire :

- par mail à r.guittard@rp-global.com
- ou par téléphone au **06 20 66 94 93**

L'AGRIVOLTAÏSME, C'EST QUOI ?

L'agrivoltaïsme est une méthode qui consiste à combiner la production d'énergie solaire avec la production agricole sur la même parcelle de terre. Cette technologie présente plusieurs avantages selon les situations :



améliorer le potentiel agronomique,



adapter les cultures au changement climatique,



les protéger contre les aléas climatiques,



améliorer le bien-être animal.



LE PROJET EN BREF



INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE

Diverses mesures spécifiques seront prévues pour intégrer au mieux le projet dans son environnement, dont voici un premier aperçu.

MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- Evitement des zones humides pour les éléments imperméabilisants et des habitats à enjeux fort pour la faune
- Conservation de l'ensemble des haies et des arbres préexistants
- Renforcement des haies existantes avec des essences locales pour améliorer les continuités écologiques

MESURES PAYSAGÈRES

- Choix des zones d'étude avec champ visuel limité depuis les abords du site et les sites patrimoniaux
- Recul des implantations par rapport aux habitations proches
- Plantation de haies entre le projet et les lieux-dits Bourel et Latapie

MESURES AGRICOLES

- Adaptation technique du parc permettant une synergie avec le pâturage ovin
- Mise à disposition d'aménagement agricole (parc de contention, abreuvoirs, clôture mobile, portails...)

CHIFFRES CLÉS DU PROJET



7

mégawatts de puissance totale



3 710

habitants alimentés en électricités (soit 43% des habitants de Lot-et-Tolzac)



25 000

euros/an de retombées fiscales estimées pour la commune et la CC



384

tonnes de CO2 évitées



15

hectares de zone clôturés



1,20

mètre entre le sol et les panneaux solaires



7

mètres de distance minimum entre la clôture et les panneaux



4

mètres minimum entre les rangées de panneaux pour le passage des engins agricoles

Hiver 2022



Identification du secteur

Printemps 2022



Signature des accords fonciers

Septembre 2022



Lancement des études environnementales

Novembre 2023



Définition des implantations

Hiver 2024



Dépôt de la demande de permis de construire

Hiver 2025



Obtention des autorisations

Courant 2025



Construction

2026



Mise en service

COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?



Votre contact privilégié :
Rémi GUITTARD
Chef de projet photovoltaïque
r.guittard@rp-global.com
03 20 51 16 59
06 20 66 94 93

Le site internet du projet :

www.parc-solaire-montastruc.fr